

La route qui de Villefranche mène à Denicé, Rivolet et Saint-Cyr-le-Chatoux, gravit dès sa sortie du faubourg de la Claire la pente assez rapide de la dernière ondulation des monts beaujolais qui sépare de la montagne la plaine de Villefranche. Au sommet de cette côte, connue sous le nom de montée de Saint-Roch, à cent mètres environ au-dessous du château de Vaurenard, et sur le bord méridional de la route, s'élève un modeste édifice rectangulaire, aux murs nus, crépis à la chaux, que, n'étaient un campanile de charpente à abassons surmonté d'une croix et un portail en pierres de taille, on prendrait pour une grange de vigneronnage. C'est l'ancienne chapelle de Saint-Roch, l'une des trois chapelles rurales qui existaient autrefois sur le territoire de la paroisse de Gleizé¹.

Ce furent les échevins de Villefranche qui l'élevèrent, et très certainement à l'occasion d'une des épidémies de peste qui désolèrent si fréquemment le Beaujolais pendant plus de trois siècles.

Ce fléau sévit à Villefranche en 1420, en 1468, de 1520 à 1524, en 1564 où l'on compta 2000 décès sur une population de 4000 habitants, en 1573, de 1581 à 1587, en 1596, de 1628 à 1632, en 1643, en 1693 et peut-être en 1720².

A laquelle de ces épidémies faut-il rapporter la fondation de la chapelle de Gleizé? Le manque de documents ne permet pas de trancher la question d'une façon positive, mais en la serrant de près, on peut arriver cependant à une quasi-certitude.

Le culte de Saint-Roch, que la puissance de guérir la peste avait rendu très populaire, autorisé en 1414 par le concile de Constance, ne s'introduisit dans le diocèse de Lyon qu'au commencement du XVI^e siècle, et ce fut en 1581 que fut construite à Lyon la chapelle de Choulans, sous le vocable de Saint-Roch³. D'autre part, il résulte d'une assemblée des échevins de Villefranche, en date du 7 août 1629, que les habitants de Villefranche avaient coutume, depuis un temps qui n'est pas indiqué, de "faire chacun an, le jour et feste St-Roch, une procession en ladite chapelle St-Roch"⁴.

La chapelle existait donc antérieurement à 1629, ce que confirme la suite de la délibération, comme on le verra plus loin. Elle est certainement contemporaine de celle de Choulans, et il y a lieu de penser qu'elle a été élevée sur la fin du XVI^e siècle, peut-être pendant la rude épidémie qui éprouva Villefranche durant sept années consécutives, de 1581 à 1587, et qui reparut un instant en 1596.

Quoiqu'il en soit, une nouvelle épidémie de peste, apportée de Lyon par un *corbeau*⁵, se déclara à Villefranche sur la fin de 1628. Malgré les précautions de salubrité prises par le corps de ville, malgré l'organisation de secours à domicile, malgré les sacrifices financiers que s'imposèrent les familles aisées, le fléau faisait de nombreuses victimes. "Nonobstant tout le soing et la vigilance que lon y ay pu apporter et les moyens et remèdes humains venant à faillir", les échevins résolurent de s'adresser à la puissance divine.

Le mardi 7 août 1629⁶, "l'heure de quatre heures après midy" s'assemblèrent en la maison commune de Villefranche, messire Claude Charreton, conseiller du roi et lieutenant civil et criminel au bailliage de Beaujolais, Alexandre Bottu, Laurent Fiot, procureur du roi, Nicolas Gay, curé de la ville, Benoît Bottu, vicaire, le R. P. Rémy, gardien du couvent des Capucins assisté de frère Mathieu, capucin, les échevins Jean Gillet et Antoine Blondel, les élus Jean Deschamps et Benoît Mabiez, assistés de Daniel Audibert, Etienne Deschamps, Pierre Ouvize, Jean Martin, Claude Morin, bourgeois et de Guillaume Corlin, commissaire de la santé.

D'une commune voix, il fut décidé de faire vœu à Dieu "sous le nom de la ville", de restaurer et d'agrandir la chapelle de Saint-Roch, de faire pendant dix ans à cette chapelle, une procession générale, le mardi de carême-prenant, enfin de faire dire à Notre-Dame-de-Rivolet, pour la santé de la ville une messe à laquelle assisteront MM. les échevins tenant chacun en main un cierge de la pesanteur de 10 livres.

Le lendemain, Jean Gillet, Edouard Mabiez et Antoine Blondel, consuls et échevins de Villefranche, accompagnés des mêmes personnes, se présentèrent devant le grand autel de Notre-Dame-des-Marais, où nu-tête et à genoux, entre les mains de Nicolas Gay, curé de la ville, ils firent vœu

d'exécuter les résolutions prises la veille.

Au printemps suivant, on se mit à l'œuvre. Le 8 mai 1630, l'adjudication des travaux de réparation et d'agrandissement fut donnée aux frères Chabel pour le prix de 400 livres, somme qui dépassait de 100 livres celle primitivement fixée. La pose de la première pierre eut lieu le 18 mai en présence de M. le procureur du roi et " a été mis dessus la première pierre des murailles de ladite chapelle par M. Anthoine Blondel, 3 livres 4 sols"⁷. Les travaux furent achevés à la fin de septembre. Ils se montèrent à la somme totale de 165 livres, 4 sols, 9 deniers, y compris 21 livres payées à Claude Meley pour "le ferrement" de ladite chapelle, et 16 livres, 2 sols pour "voiture de 129 charges de pierre menées à St-Rocq".

C'est de ces réparations que datent la porte et l'œil de bœuf que l'on voit encore de nos jours et qui seuls donnent à la façade occidentale de la chapelle un vague aspect architectural. Cette porte est en arcade à moulures classiques. Les entes qui supportent la retombée de l'arc se prolongent pour se terminer à hauteur de la clef par un chapiteau ionique de pilastre. Les pilastres supportent eux-mêmes une petite corniche.

Les deux façades septentrionale et méridionale sont percées chacune d'une étroite fenêtre à plein cintre dont l'architecture trop simple ne peut déterminer l'époque.

Cinquante ans plus tard, en 1680, les échevins de Villefranche, directeurs temporels de la chapelle, y firent faire de nouvelles réparations⁸. Ils traitèrent avec François Perrin, maçon et charpentier de Villefranche, pour "remailler ladite chapelle au dehors et la blanchir et laver dans le dedans d'un bon blanc". On refit à neuf le grand portail de "hais de peuple doublés de hais de sapin". A l'intérieur, on établit tout autour des murs, un banc de chêne, on posa des marches aux trois autels et un cadre au tableau du grand autel. A l'extérieur, on construisit au devant de la grande porte un mur de 25 pieds de longueur, et d'une hauteur suffisante pour soutenir la plateforme. La chapelle, à cette époque s'élevait donc sur une terrasse en contre-haut de la route.

L'année 1693 fut une année de peste et de famine. Comme d'habitude les processions traditionnelles du mardi-gras et du 16 août s'acheminèrent au sanctuaire de St-Roch, mais avec plus de solennité que de coutume. Le corps de ville en entier, ainsi que les ex-consuls, tous revêtus de leurs habits de cérémonie, y assistaient. Ils étaient précédés des quatre sergents et des huit mandeurs de ville drapés dans leurs manteaux violets, avec, sur le dos, les armes de la ville brodées de floret et de soie, œuvre des religieuses de Sainte-Marie⁹. Puis venaient le clergé paroissial, les religieux cordeliers et capucins et la foule des habitants.

La chapelle avait, elle aussi, reçu la même année des embellissements. Les sieurs Mercier et Lespinasse, échevins de Villefranche, dans une visite qu'ils firent le 10 juillet 1693, trouvèrent qu'elle était dans un état peu décent, "surtout pour l'hoste!". Ils décidèrent de placer au-dessus du grand autel un tableau qui fut commandé à un peintre du nom de Coindre. Ce tableau devait représenter "l'ymage" de Saint-Roch et être orné des armes de la ville. De son côté, M. Lespinasse offrit de faire réparer à ses frais un des petits autels, celui du côté de l'épître. Il y plaça aussi un tableau à ses armes représentant l'Adoration des Mages¹⁰.

A partir de cette époque, la peste ne fit plus son apparition dans le Beaujolais, aussi les échevins se désintéressèrent-ils peu à peu de leur ancien lieu de pèlerinage. Nous ne voyons plus qu'une fois, en 1767, ceux-ci intervenir dans les réparations et pour une somme minime de 19 livres, 10 sols et 6 deniers, payée sur mandat au sieur Dupont, curé de Gleizé. Déjà antérieurement, le 14 août 1729, avait eu lieu, par les soins de M. Argoud, curé de Gleizé, la bénédiction d'une cloche pour la chapelle de Saint-Roch. Elle fut baptisée Louise-Marie. Le parrain était noble Louis Mabiez, conseiller du roi et élu en l'élection de Beaujolais, la marraine était Mademoiselle Marie-Anne Bottu de Saint-Fonds, fille de Messire François Bottu, seigneur de Limas et de Saint-Fonds¹¹.

De nos jours, la chapelle de Saint-Roch, qui est toujours propriété de la ville de Villefranche¹², renferme le banc des échevins portant le millésime de 1787. Il est fort simple et dépouillé de l'écusson qui le surmontait. Quelques tableaux sans valeur sont appendus aux murs. L'autel, le seul qui subsiste à présent, semble remonter au XVIII^e siècle.

(1) Il y a à Gleizé trois chapelles rurales : celle de l'ancien hôpital de Villefranche (hôpital de Roncevaux, actuellement démolé), celle de Saint-Roch et celle de Marzé. (*Visites pastorales 1719*).

(2) D^r Léon MISSOL. *Notice historique sur l'ancien hôpital de la Quarantaine de Villefranche*. Lyon 1873.

(3) J. VINGTRINIER. *La Chapelle de Saint-Roch à Choulans*. Revue du Lyonnais, 1901.

(4) Les habitants de Villefranche allaient en procession une fois l'année à Gleizé, le jour de la fête de Saint-Roch (16 août), à Béliigny le premier jour des Rogations, à OUILLY le second jour, à Limas le dernier jour. C'est à tort que Louvet (*Histoire de Villefranche capitale de Beaujolais*. Lyon 1671) indique le jour de Saint-Marc (25 avril), comme jour de la procession de Gleizé.

(5) Croque-mort. Les *corbeaux* avaient aussi pour mission de transporter à l'hôpital les malades atteints de *contagion*.

(6) *Archives municipales de Villefranche*. BB 5, fol. 164

(7) *Archives municipales de Villefranche*. CC 4.

(8) *Archives municipales de Villefranche*. BB 7, fol. 21.

(9) Le corps des 8 sergents recevait pour les cérémonies du Jour de l'an, à Pâques, aux deux processions du *Corps de Dieu* et aux deux processions de Saint-Roch, une gratification de 4 livres, et le corps des 4 mandeurs de ville une gratification de 40 sols. *Archives municipales de Villefranche*. BB 8, fol. 32.

Il n'est pas question, dans ce document, des processions des rogations à Limas, OUILLY et Béliigny. L'usage en était peut-être déjà perdu.

(10) *Archives municipales de Villefranche*. BB 7. fol. 180.

(11) *Registres paroissiaux de Gleizé*.

(12) La chapelle et le terrain qui l'entoure portent les n° 227 et 226 du *cadastre de Gleizé*. - Chapelle, 80 centiares - terre pâture, 4 ares.